Mercredi 5 janvier 1927. — No 1. TELEPHONE 52 67me année.

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS
SUISSE : Un an ..... fr. 9.—
Avec *Bulletin officiel* ..... » 13.50
ETRANGER : Un an ..... fr. 18.—
Avec *Bulletin officiel* ..... » 22.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY
Compte de Chèques postaux II c 58
**
JOINDRE 20 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE A TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE

ANNONCES (Corps 7)
CANTON ..... 20 ct. | ETRANGER ..... 30 ct.
SUISSE ..... 25 » | *RÉCLAMES* .... 50 »
(la ligne ou son espace)
S'adresser à PUBLICITAS, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'ADMINISTRATION du „CONFÉDÉRÉ"

«LES HEURES PENSIVES»

Sous ce titre, notre ami Lucien Lathion — brisant sa timidité native que nous avons si souvent déplorée et combattue chez lui — vient enfin de publier un magnifique recueil de « sonnets et poèmes ». La finesse d'expression et la sérénité de la pensée nous semblent être les caractères généraux de cette gerbe poétique. Notre ami s'affirme d'emblée esthète gracieux. Son inspiration du reste est puisée aux sources les plus pures de la pensée antique et de la contemplation de la Nature.

C'est avec un plaisir très grand que j'ai parcouru ces « sonnets et poèmes » ; et j'ai la certitude que leur lecture procurera un charme certain à tous ceux qui liront ces pages empreintes d'une douceur et d'une délicatesse de sentiments vraiment remarquables.

Dès le début le poète se cuirasse contre les coups de dents toujours possibles de la sottise et de l'envie :

Que m'importent les sots, et la hargue et l'envie
Puisque, cherchant le beau dans les livres païens,
Je m'occupe à bercer par l'étude, la vie.

Ah ! qu'il a raison l'artiste au cœur pur, au rêve empli d'amour, à l'idéal de vivifiante beauté, de rester indifférent aux affronts que la vulgarité assène ordinairement au talent !

Que de jolis coups de pinceaux à chaque page des « Heures pensives » ! Voyez, par exemple, dans « Maternité » cette pâle jeune mère, assise à l'ombre d'un pommier fleuri, enlaçant dans ses bras son jeune enfant,

Au berceau de ses bras, rose et frêle, s'étale
Un bébé blond qui rit, ignorant nos douleurs.

Où trouver une plus fraîche, une plus ravissante vision ?

Voyez aussi dans « Amour pur » ce tressaillement chaste, ces yeux charmants d'une jeune fille sur lesquels

Se penche innocemment le désir recueilli

du poète au cœur duquel se révèle l'amour.

Tout inspire L. Lathion, des objets et des êtres familiers, un platane ou une lampe, comme l'image de St-François d'Assise dont la douceur offrait à l'âpre chrétienté moyen âgeuse

Un idéal d'amour et de fraternité

La mémoire d'un ami, le mystère des cieux, un enterrement, le souvenir d'une grand'mère, Baudelaire aux macabres visions, les pierres, les fleurs, les lacs, les monts, l'idée du Nirvâna, un festival, une saison, etc., tout lui sert à tresser, à ciseler de charmants sonnets, des poèmes tout pleins de douces rêveries.

Parfois, le poète attendri rend visite au cimetière du village, où, dit-il,

La présence, on dirait, des os de nos aïeux
Rend le saule songeur, les ifs mystérieux
Et communique à mon âme parmi les roses
Un peu de la tristesse auguste qu'ont les choses

Mais cette tristesse ne dure pas ; c'est surtout la vie, la vie partout épanouie, partout vibrante palpitante et féconde qui l'attire et qui entraîne les autres avec lui :

Viens avec moi sur la colline :
Nous nous assoirons dans les blés.
La voix du saule qui s'incline
Apaisera nos coeurs troublés.

Oui, en ses vers admirablement classiques, Lucien Lathion est vraiment un chantre de la vie, non pas de la vie trépidante et haletante de la grande industrie moderne à la façon de Verhaeren, mais celui de la vie calme des champs et des bois, le chantre des sentiments délicats qui palpitent dans l'âme des humbles et des isolés. Parfois même, il laisse échapper comme des apparences de serein scepticisme, ce qui ne l'empêche pas d'admirer la foi sincère et naïve dont est inspirée, près d'un pilier d'église, la

bonne vieille tremblante
Dont la main frêle égrène un chapelet de buis

Mais si le doute a pénétré l'âme rêveuse du poète, c'est sans douleur et sans regret, semble-t-il, car il constate seulement :

Si j'avais un rayon de cette âme enflammée
Peut-être pourrais-je, à genoux me traînant
Sur la pierre, chasser la vision trop aimée
De ton sourire sceptique et doux, ô Renan !

Parfois aussi Lucien Lathion voudrait chanter le pessimisme et croire que

La vie a saccagé nos espoirs dans leur fleur ;

il n'y réussit guère, car, à vrai dire, sa muse est trop sereine pour être triste. Sa poésie, en effet, traduisant le fond même de son âme, est franchement optimiste, de cet optimisme puisé aux sources vives de la nature, dans nos sentiments profonds de sympathie universelle, dans ces « harmonies » intérieures qui nous font communier à chaque instant avec la vie débordante et féconde.

Si la vie est parfois vulgaire, laide et sombre
Elle est peuplée au moins d'harmonieuses ombres
Qui sont d'anciens bonheurs que rien ne peut ternir

Non, cher ami, vous n'êtes pas un pessimiste, quoique parfois on sente en vous comme une vague inspiration de Leconte de Lisle ou même de Baudelaire. Vous avez le cœur moins hautain et plus tendre que le premier, moins tourmenté et combien plus équilibré que le second. Par la perfection de la forme et la délicatesse de la pensée, vous me rappelez un poète trop peu connu, Joséphin Soulary.

Non, malgré vous peut-être quelquefois, vous n'êtes point un pessimiste. Tout votre rêve est riant. Toutes vos contemplations sont sereines. Tous vos sourires sont des espoirs.

Ah ! sans doute, vous n'ignorez ni les laideurs de la vie, ni la dureté et l'ingratitude des hommes ; les épines du chemin ont déchiré vos doigts. Mais, l'âme pleine de tendresse, vous opposez à ces douleurs, des joies, à ces ombres des clartés, à ces déchirures de l'amour : c'est votre vengeance et vous avez raison. Parfois même vous vous armez de dédain pour les sots ; vous leur tournez le dos pour contempler les rayons du soleil, pour admirer les fleurs ou, la nuit, les étoiles au fond du ciel bleu. C'est ainsi qu'on échappe à la laideur des choses et qu'on rend la vie supportable et belle.

Que de jolis vers j'aurais encore à signaler dans votre recueil ; mais je dois me borner, et je laisse à vos lecteurs le plaisir de les savourer.

Laissez-moi vous dire encore, cher poète, que votre œuvre est en somme belle et bonne, malgré quelques légères imperfections de détail, dont la plus sensible me paraît être le goût très prononcé de l'alexandrin, alors que votre plume eût excellé en vers de huit et dix pieds, plus dégagés, plus éthérés, semble-t-il.

Quoi qu'il en soit, vous auriez eu grandement tort de vous draper dans le silence obstiné de votre modestie et de votre timidité. Je vous félicite, pour ma part, d'avoir clamé les aspirations de votre âme, d'avoir jeté votre chant joyeux, votre note optimiste dans notre vie assombrie par l'affarisme, enténébrée et aplatie par un mercantilisme par trop généralisé. M. CHARVOZ.

— Nous avons encore reçu un autre article analysant les « Heures pensives » de notre ami et collaborateur Lucien Lathion. Nous le publierons au prochain No. Nos lecteurs pourront comparer ces diverses appréciations. Plusieurs de nos confrères valaisans ont consacré également des articles élogieux au premier livre de M. Lathion.

(En vente chez l'auteur, à Tourtemagne, et dans les librairies. — Prix : fr. 3.—)

La vie est une œuvre. Les existences les plus humbles peuvent devenir des œuvres d'art bien supérieures aux plus belles peintures, aux plus belles symphonies et aux plus beaux poèmes. *Anatole FRANCE.*

La Saint Sylvestre radicale
de Charrat
31 Décembre 1926

Nos braves et courageux amis les radicaux de Charrat ont dignement terminé l'année 1926 par leur traditionnelle soirée-choucroute de la Saint Sylvestre, au Cercle de l'« Indépendante ». Bien que cette agape civique — si l'on peut dire — ait été fixée au tournant de l'année, à un moment où les fêtes locales et familiales de toutes sortes coïncident ou sont particulièrement rapprochées, on était venu de plusieurs communes voisines assister au banquet des concitoyens de Charrat d'où l'on emporte toujours un réconfortant souvenir tant est franche et cordiale la bonne poignée de main de ces campagnards laborieux parmi lesquels nous avons l'avantage de rencontrer tant d'amis personnels et politiques, de fermes adhérents aux idées libérales, de ces principes de vie dant l'existence même de notre nation suisse est le fruit.

A la fin du souper, pendant lequel on eut le plaisir d'apprécier le talent culinaire de M. Frœlich et les auditions de T. S. F., M. Octave Giroud, conseiller municipal, président du Comité du parti radical de Charrat, souhaite la bienvenue aux participants et particulièrement aux invités qui ont répondu avec empressement à l'appel des amis charratains. La partie oratoire est ouverte et la parole est donnée à M. l'avocat et député Camille Crittin dont la phrase aisée et le verbe éloquent sont toujours vivement appréciés. M. Crittin n'a pas l'intention de faire un discours, mais, dit-il, une simple causerie familière sur les points les plus importants et les plus actuels de la vie politique valaisanne, car au milieu des frères d'arme de Charrat, on se sent vraiment en famille. Le député du district de Conthey se fait l'interprète de ses collègues de la minorité radicale du Grand Conseil et de l'ensemble des électeurs de l'opposition. Il déplore le rejet du dernier projet de Code de procédure pénale qui, tout imparfait qu'il fût, réalisait cependant sur l'odieuse législation existante, instrument suranné, au moyen duquel la justice ne saurait être rendue avec les garanties nécessaires, une amélioration qui n'était pas à dédaigner.

La majorité conservatrice se complaît dans un système archaïque ou n'éprouve que bien médiocrement le besoin de procéder à des réformes qui ne sauraient la servir au point de vue politique. Elle ne s'y résigne que sous la poussée des événements et des circonstances, alors qu'elle y est contrainte. La gauche radicale du Grand Conseil va réclamer sans tarder un nouveau projet de Code de procédure pénale. Il faut qu'elle puisse compter dans son action sur l'appui de l'opinion publique, en tous cas sur l'unanimité de ses mandants libéraux-radicaux.

M. Crittin analyse ensuite le dernier projet de loi sur l'assistance qui renferme trop de défectuosités pour être acceptée d'enthousiasme par les électeurs radicaux. L'Etat qui par ses empiètements successifs et ses coups de force réduit de plus en plus l'autonomie des communes, pour des raisons politiques inavouées, n'intervient que dans une trop faible mesure lorsqu'il s'agit d'assistance et qu'il faudrait dégrever des communes, obérées et sans ressources, que les charges d'assistance écrasent. L'Etat devrait contribuer pour une part plus considérable à ces dépenses.

Mais le véritable caractère de l'assistance qui sauvegarde la dignité des citoyens tombés dans le malheur est trop méconnu. A l'assistance qui est un dû de la société envers ses membres les moins favorisés on préfère le maintien de l'aumône qui avilit toujours celui qui en est l'objet et émousse de plus en plus le propre sentiment de sa personnalité.

M. Crittin parle de la situation précaire des finances de l'Etat du Valais, aux nombreux millions de dettes, et devant encore avoir recours prochainement à des emprunts coquets pour faire face à ses obligations et à ses promesses. Vraiment notre canton n'est pas dans une situation qui lui permette de se payer le luxe des nombreux scandales que l'on découvre successivement et qui déshonorent le pays tout en le ruinant.

Nous n'avons pas l'intention d'analyser ici la captivante causerie de M. Crittin qui a été écoutée avec la plus grande attention et vivement applaudie. Elle a pris les proportions d'une véritable conférence. Disons pour terminer que l'orateur a démontré combien était ingrate et difficile toute la tâche qui incombe aux représentants de la gauche au Grand Conseil. Pour que leurs efforts soient fructueux, il faut que leurs électeurs les encouragent et les secondent selon leurs moyens.

M. Henri Chappot, député et président de la Bâtiaz, apporte aux amis de Charrat le salut fraternel des radicaux de sa commune et de Martigny en général. Il est heureux de constater combien le parti radical est solide à Charrat et défie les efforts enragés d'adversaires avides d'entrer dans la place pour diriger les affaires à leur guise. M. Chappot salue avec plaisir la présence des jeunes qui s'initient ainsi à leurs devoirs civiques. Il fait aussi appel à l'union entre les citoyens progressistes qui pour l'avenir comme par le passé doivent s'inspirer du programme démocratique inscrit en lettres d'or sur le noble drapeau radical sous les plis duquel nos devanciers ont marché à la conquête de tant de progrès dont nous jouissons tous aujourd'hui. L'excellence de notre cause et la beauté de nos principes entretiendront cet enthousiasme qui nous conduira aux succès futurs.

M. Gabbud, rédacteur du « Confédéré », voit dans le cercle de l'« Indépendante » de Charrat un nouveau foyer de lumière et de progrès que le libéralisme valaisan vigilant et combatif uni au radicalisme suisse s'efforce de répandre dans notre canton. La Suisse d'aujourd'hui avec ses institutions démocratiques dont devra s'inspirer la Société des Nations pour consolider peu à peu la paix du monde, a été édifiée essentiellement par le parti radical.

M. Paul Boven se fait l'interprète auprès des radicaux de Charrat des bons sentiments de leurs amis de Chamoson.

Un brave citoyen de Charrat, M. Emile Dondainaz, qui se déclare socialiste, est animé des meilleurs sentiments à l'égard du parti radical mais il estime que celui-ci ne met pas assez d'ardeur à la réalisation des tâches nouvelles, surtout des tâches sociales inscrites à son programme. Certains radicaux influents se contentent de promesses et n'agissent pas. C'est sur le peuple qu'il faut compter pour la réalisation des œuvres qui nous tiennent à cœur : par exemple l'école laïque.

Les objections de M. Dondainaz donnent l'occasion à M. Crittin d'examiner quels sont les points sur lesquels nous nous séparons nettement des socialistes, surtout des socialistes extrémistes. Mais il y a aussi de nombreux points sur lesquels une action commune est possible et est même désirable, entre radicaux et socialistes, pour le plus grand profit des idées progressistes communes. Le parti radical avait fait déjà un beau travail dans le domaine social quand les socialistes sont apparus sur la scène politique suisse. M. Crittin expose encore comment devront se réaliser pratiquement des objets importants du programme progressiste et comment l'on devra lutter efficacement dans les communes contre la réaction audacieuse (et parfois peu scrupuleuse).

Le fête a continué pleine d'entrain après le départ du chroniqueur et s'est poursuivie durant les premières heures de l'an nouveau.

Au revoir, au plus tôt, amis radicaux de Charrat.

Nouvelles du jour

MM. Briand, Marx et Stresemann exposent leurs points de vue optimistes au sujet du si désirable rapprochement franco-allemand.

* * *

Les troubles continuent à Sumatra. Les Hollandais sont aux prises avec les rebelles communistes. Un officier et des indigènes ont été tués.

* * *

Les Etats-Unis ont débarqué des troupes au Nicaragua pour appuyer le président Diaz, du parti conservateur, menacé par les libéraux qui sont soutenus par le Mexique. Des rencontres sanglantes ont eu lieu entre partisans de Diaz et de son rival Sacaza. Les libéraux auraient eu le dessus à Telica et à Las Perlas. La république voisine du Costa Rica offre sa médiation.

L'intervention des Etats-Unis est-elle dictée uniquement par des sentiments désintéressés ? C'est douteux.

* * *

A l'occasion du Nouvel-An, le roi de Bulgarie a gracié neuf condamnés à mort pour délit prévu par la loi sur la protection de l'Etat.

VALAIS

LE POETE RAINER MARIA RILKE. — Le poète Rainer Maria Rilke a été enseveli dimanche à Rarogne.

M. le Dr Edouard Korrodi, rédacteur de la « Nouvelle Gazette de Zurich », a prononcé l'éloge funèbre et a déposé sur la tombe des couronnes au nom de la Société suisse des écrivains et de la Fondation Schiller.

ADMISSION D'APPRENTIS-COMMIS POUR LE SERVICE DES GARES. — Un nombre de 30 apprentis pour le service des gares seront engagés au printemps de 1927.

Conditions d'admission : Nationalité suisse. Age au 30 avril 1927 : 17 à 22 ans. Santé parfaite, ouïe et sens des couleurs normaux. Bonne instruction, connaissance de deux langues nationales au moins.

Les candidats devront subir un examen pédagogique et, si celui-ci est suffisant, se soumettre à la visite d'un médecin attitré del'administration. Etant donné le nombre restreint d'apprentis dont il s'agit, ne seront admis aux examens que les candidats disposant de bonnes connaissances scolaires.

Inscriptions : Les candidats doivent faire leurs offres de service d'ici au 10 janvier 1927, à l'une des Directions d'arrondissement à Lausanne, Lucerne ou Zurich, par lettre autographe contenant brièvement leur biographie. Ils doivent y joindre leur certificat de naissance ou leur acte d'origine, un certificat de bonnes mœurs, leurs témoignages scolaires (bulletins de notes), et tous autres certificats nécessaires pour donner une idée complète de leur instruction et de leurs occupations antérieures. Les Directions d'arrondissement fourniront, sur demande, tous renseignements complémentaires.

Berne, décembre 1926.

Direction générale des C. F. F.

UNE STATION METEOROLOGIQUE AU GORNERGRAT. — A la suite des facilités accordées par l'administration des chemins de fer rhétiques, de la Furka, du chemin de fer Viège-Zermatt, du chemin de fer du Gornergrat et de la commune de Zermatt, l'Institut suisse de recherches à Davos a pu installer une station au Gornergrat à 3136 mètres d'altitude.

En collaboration avec l'Institut de Davos (1560 mètres d'altitude) et de la station du Muota Muraigel (2448 m.), la nouvelle station sera en mesure de rendre de grands services aux recherches climatologiques et de radiologie en haute altitude.

A. C. S. — (Comm.). — Le Comité de la Section Valais de l'A.C.S. s'est réuni lundi 3 janvier au local à Sion.

a) Il a fixé au samedi 22 janvier prochain la date du bal qui aura lieu à Sierre, à l'Hôtel Bellevue.

b) M. Wegener a fait un rapport sur l'assemblée des délégués à Genève à laquelle il a assisté.

c) Il a été donné procuration aux délégués de la Section Valais pour signer la convention avec l'Imprimerie Gessler, éditeur du nouveau journal « Valais-Sport », avec le T.C.S, le M.C.V. et le A.S.P.A. Le premier numéro de ce journal paraîtra dans le courant de janvier.

d) Il a été décidé d'entreprendre une action contre l'élévation exagérée de la taxe d'impôt sur les automobiles et de combattre par tous les moyens cette forme de l'autophobie.

e) Ensuite de réclamations des médecins, on demandera pour eux l'autorisation de dépasser dans les cas urgents l'allure réglementaire sans courir le risque d'être mis en contravention.

LA MUSE VALAISANNE. — Les Jeux floraux du Languedoc ont couronné un poème de M. A. Duruz-Solandieu : « La Légende de Guillaume Tell », divisé en cinq parties : Le Grutli, Altdorf, Sur le Lac, l'Embuscade, l'Apothéose. Félicitations.

UNE AGRESSION A SAVIESE. — On nous écrit :

Près du village de Granois, un habitant de Savièse, Martin Héritier, a été attaqué lâchement et roué de coups, par des combourgeois probablement. Le malheureux a été transporté à la clinique de Sion. Quant aux agresseurs, il y a des chances pour qu'ils courent encore longtemps à la barbe de notre justice valaisanne myope et béquillarde. L'impunité assurée à maintes agressions et même à des crimes perpétrés non loin de la capitale n'équivaut-elle pas à une prime d'encouragement aux instincts sauvages et brutaux de certains lâches terroristes de village ? Si une bonne fois on décidait, après quelque attentat odieux, une enquête serrée et si on punissait les coupables, quels qu'ils soient, par un châtiment rigoureux, on arrêterait certainement cette épidémie de rixes, quelquefois mortelles, qui ont entre autres effets fâcheux celui de compromettre la réputation des gens de toute une contrée qui n'en peuvent mais.

Qu'en pense-t-on au Dpt de Justice et Police, où l'on ne paraît pas être doué d'une bien grande perspicacité ? X.

DE LA BONNE BESOGNE. — Il nous revient que le Tribunal cantonal a prononcé récemment plusieurs amendes contre des commerçants en vin qui vendaient du vin étranger comme produit du canton. Cette répression nécessaire ne manquera pas d'avoir des effets salutaires pour ceux qui seraient tentés de se livrer aux mêmes pratiques indignes et déloyales.

MONTHEY. — La retraite de M. le juge Contat. — Les nouveaux juges de commune sont entrés en fonction au 1er janvier 1927. N'oublions pas ceux qui sortent de charge.

Malgré les pressantes instances qui lui furent faites, M. Henri Contat se refusa à accepter une nouvelle nomination. C'est dommage, car on l'avait fort apprécié dans ses fonctions de juge.

Nommé en décembre 1918, M. Contat a succédé à M. l'avocat Alfred Défago, décédé en novembre 1918.

M. Contat a accompli fidèlement et consciencieusement sa tâche de juge de commune de Monthey, à la satisfaction de chacun. Les futurs plaideurs ne se gênaient pas avec lui. Il les laissait s'expliquer et même crier à leur aise. Ensuite, il faisait tout pour les arranger et réussissait souvent. C'était un bon châtelain.

Merci pour tous les services rendus !

MONTHEY. — Etat-civil 1926. — Naissances 95. Décès 82. Mariages 35.

En dehors de l'arrondissement de Monthey, il y a eu en 1926 : 12 naissances, 15 décès et il a été célébré 11 mariages de ressortissants ou de domiciliés à Monthey.

SALVAN. — M. Joseph Fournier. — (Réd. : Cet article nous est parvenu trop tard pour paraître au dernier No)

Jeudi 30 décembre, une foule nombreuse de parents, de collègues et d'amis, vint accompagner, au champ du repos, Joseph Fournier, guide de montagne, ancien conseiller municipal, citoyen aimé et respecté de tous ceux qui l'ont approché.

M. Fournier a été victime d'un accident, survenu dans la soirée de lundi 27 ct, sur le chemin allant du village des Granges aux Gorges du Daillay. Il travaillait à la captation des eaux devant servir à l'alimentation de la commune de Vernayaz.

Ce pénible et douloureux accident atteint et l'honorable famille du défunt et le cercle des nombreux amis de M. Fournier. Avec lui disparaît un citoyen dévoué à son parti et à ses concitoyens, le magistrat qui savait s'oublier lui-même pour servir ses administrés. Fermement attaché aux idées libérales dont il ne se départit jamais Joseph Fournier siégea au Conseil municipal de Salvan de 1896 à 1908, et là, comme partout ailleurs, ses grandes directives, qui sont celles d'un bon administrateur, furent l'intégrité et l'impartialité à l'endroit de tous les administrés.

Excellent guide de montagne, doyen de la corporation, son brevet datant de 1882, il aimait l'alpe et en connaissait tous les secrets. Coureur intrépide, vainqueur de plusieurs premières, son nom restera inscrit en caractères d'or dans les annales de l'alpinisme.

Ami fidèle et intime de l'avocat et conseiller national Eugène Bonhôte, de Neuchâtel, qui l'a précédé de quelques années dans la tombe, il a parcouru avec lui tous les sommets des Alpes valaisannes et bernoises ; ensemble, ils visitèrent jusque dans ses replis le massif du Mont-Blanc et la région de Courmayeur. C'étaient deux frères s'en allant à la conquête de l'alpe.

M. Fournier était aussi à la bonne place dans le monde des tireurs et des chasseurs ; un des derniers survivants de l'honorable corporation « Les Tireurs du Rhône », il prenait part à ses joutes sportives dans les capitales confédérées et se sentait heureux, au retour, de voir une couronne suspendue à la bannière rhodanique.

Aujourd'hui, cette même bannière, avec celle des Carabiniers de Salvan et le fanion de la Section Jaman du C. A. S., s'est inclinée sur la tombe du cher défunt et lui a dit un dernier adieu.

Les paroles émues du président de la Section de Jaman, prononcées au champ funéraire, disent assez haut en quelle estime était tenu M. Fournier dans le monde des alpinistes.

A notre tour, nous disons à l'ami privé, au libéral sans reproche, au vieux coureur de cimes, au tireur habile, au chasseur enjoué, à l'inépuisable conteur, dors en paix, ami Joseph, ton souvenir vivra dans le cœur de tes nombreux amis.

F. A.

ST-MAURICE. — Soirée-choucroute libérale-radicale. — Sur l'initiative de la Société de Jeunesse et dans le but de renouer l'agréable tradition momentanément interrompue, nous nous faisons un plaisir de convier les citoyens libéraux-radicaux de St-Maurice et de la région à la soirée-choucroute organisée pour le 8 janvier, à 20 h. 30, à l'Hôtel des Alpes

Grâce au désintéressement du dévoué propriétaire de l'établissement, nous avons pu nous assurer un menu des plus copieux et varié pour le prix modique de fr. 2.50, vin compris.

La participation de plusieurs de nos chefs politiques rehaussera cette manifestation et lui donnera un intérêt tel qu'aucun de nos amis de St-Maurice et des environs ne voudra se priver du plaisir d'y assister.

Pour permettre d'assurer un service irréprochable, **les participants sont priés de s'inscrire** jusqu'au 6 janvier, auprès d'un des comités soussignés ou à l'Hôtel des Alpes.

Le Comité de l'Association libérale-radicale.

Le Comité de la Jeunesse libérale.

— En assemblée du 23 décembre, la Société de Jeunesse libérale de St-Maurice a renouvelé son comité comme suit :

MM. Jean Amacker, président ; Auguste Delherse, vice-président ; Léon Duboule, secrétaire ; Auguste Amacker, caissier ; Maurice Gay, membre.

ENTREMONT. — Supplique pour avoir enfin un sous-préfet. — Nous croyions dans notre candeur extrême que le Conseil d'Etat attendait Noël pour nous faire cadeau d'un sous-préfet digne de notre district.

Le Conseil d'Etat a bien voulu, dans sa dernière séance, donner un officier d'état-civil « définitif... » à la commune de Savièse, mais après cet effort, les vieillards fatigués, se sont arrêtés là.

Et voilà 1927 commencé et l'Entremont encore sans sous-préfet !

Nous ne pouvons continuer ainsi. Nous nous adressons à vous, Maurice le Puissant, en vous priant d'user de toute votre influence pour nous donner satisfaction, car l'épreuve a assez duré.

Si rien ne vient d'en-haut, cette année, le peuple d'Entremont se réunira dans les plaines du chef-lieu pour choisir et élire lui-même son sous-préfet. Et qui sait, une fois l'habitude prise, s'il n'en fera pas de même à l'avenir avec la nomination de tous les employés dans le district !

Vous à qui on redit tout... ne savez-vous pas que le préfet ne fait plus de zèle ; vous qui voyez tout, ne voyez-vous pas qu'il est devenu plus rouge que le 99 % des radicaux du district ? Le gouvernement est, vous le reconnaîtrez, mal représenté et il faut agir. Faites un geste noble..., nommez un sous-préfet qui parle le beau langage et qui soit éminemment représentatif. Faites la paix avec Henri l'ingénieur et envoyez-le nous au plus vite.

Quelle aubaine pour les Sembranchards ! La Stéphania aura enfin un président d'honneur et les Lidderains seront à nouveau évangélisés.

Si un jour vous vous sentez isolé, fatigué et que vous sentiez la culbute venir, déléguez le Chef du Dpt de l'Instruction publique auprès du sous-préfet d'Entremont pour lui proposer d'échanger son poste contre le vôtre, alors il acceptera certainement. Une qui crois en vous.

HAUT-VALAIS. — Triste commencement de l'année. — Un drame a jeté la consternation dans le village d'Ergisch. Au moment où il quittait la salle communale, après le traditionnel verre de vin offert aux bourgeois par la commune le jour du Nouvel-An, le nommé Séverin Ruffiner a été à demi assommé à coups de channes, sur le pas de la porte. Son état est considéré comme désespéré. La politique de famille est la cause de ce drame. Ruffiner fut douze ans conseiller et vice-président d'Ergisch. Depuis deux ans, il ne faisait plus partie du Conseil. Des arrestations ont été opérées.

Chronique sédunoise

Groupe de Sion C. A. S.
Cours de ski

(Comm.). — Le groupe de Sion organise un cours de ski aux Mayens de Sion, du 23 au 30 janvier 1926.

Le programme sera publié prochainement.

Le cours est gratuit pour les membres du C.A.S. et du C.S.F.A.

Il sera perçu une finance pour les participants ne faisant pas partie de ces clubs.

Nécrologie

Dans la nuit de samedi à dimanche, est décédé à Sion, après trois jours de maladie seulement, M. le pharmacien Constant de Torrenté. C'était une personnalité très populaire et sympathique.

Le défunt, qui ne joua pas de rôle politique, était né à Sion en 1885. C'était le fils de M. le major Charles de Torrenté. Il fit ses études classiques à Sion et à Einsiedeln, fréquenta les universités de Zurich et Lausanne où il obtint son diplôme fédéral. Il s'était établi pharmacien à Sion dès 1915 et tout de suite son amabilité lui attira une fidèle clientèle.

Nous présentons à ses frères, M. l'ingénieur cantonal de Torrenté et M. l'avocat de Torrenté-Evéquoz, nos sincères condoléances.

Etat-civil 1926

Naissances 159. Mariages 31. Décès 83 de Sion plus 35 à l'hôpital et dans les cliniques.

MARTIGNY

Théâtre de la Jeunesse libérale

Comme un de nos membres l'a annoncé ces jours derniers, nous avons le plaisir d'informer le public de Martigny et des environs que nos représentations auront lieu les 8, 9 et 16 janvier, en soirée à 20 h. 30. Ce spectacle se compose d'une comédie en 2 actes intitulée « Diplomatie » d'un sujet tout à fait moderne et à l'ordre du jour, surtout à Paris où se passe la scène. Cette comédie fine et pleine de jeux de mots plaira particulièrement aux amateurs de politique « extérieure ». Les Jeunes libéraux se feront également apprécier dans un joli intermède où nous entendrons des monologues, duos en un acte, « Le Voleur malgré lui », où nous voyons le pauvre M. Duribon en proie à toutes les transes de la peur. Avec cela, de la musique pendant les entr'actes. Si l'on ajoute encore une fois que Mme et M. Nicolay ont bien voulu nous prêter leur gracieux concours, cela suffira pour attirer tous les fervents de jolis spectacles. L'on fera bien d'arriver avant l'heure si l'on veut avoir une place.

Pour la jeunesse : Il y aura bal après la dernière représentation. Orchestre Original's-jazz.

Le Comité.

Harmonie municipale

L'Harmonie a fait le jour du Nouvel-An sa sortie traditionnelle.

Les malades de l'Infirmerie ont vivement apprécié les morceaux joués devant cet établissement et remercient les membres de l'Harmonie de leur geste touchant et généreux.

Un nouveau Douglas au Cinéma Royal

Harry Piel dans « Zigano », le brigand de Monte-Diavolo, se révèle supérieur en force et en adresse à Douglas Fairbanks.

Harry Piel est jeune, extrêmement alerte et d'une force herculéenne, il ne demande qu'à être plus connu du public, et nous sommes certains qu'il deviendra très populaire.

Dans « Zigano », Harry Piel joue le personnage d'un hors la loi redresseur de torts, personnage cher à Douglas Fairbanks, et qui a été repris par ce nouvel acteur avec un brio et un cran qui fera pâlir l'étoile américaine.

ETAT-CIVIL DE MARTIGNY

Naissances

Martinal Mireille-Thérèse, de Thérèse, Bourg. — Gay Roger, de Séraphin, Charrat. — Gay-Crosier Joseph-Emile, de Louis, Croix. — Pagliotti Gilberto-Primo, de Maggiorino, Bourg. — Giroud Vidal-Emile, de Léon, Bâtiaz. — Pellouchoud Marcel-René, de René, Ville. — Volluz Marthe-Philomène, de Jules, Bourg. Giroud Marie-Lucie, de Stanislas, Ravoire. — Chappot Louis-André, d'Isaac, Ville. — Petoud Hélène-Marie-Louise, de Charlot, Ravoire. — Saudan Nestor-René, d'Albert, Rappes.

Mariages

Vouilloz Hermann et Meunier Angeline.

Décès

Besson Marie, en religion Sœur Louise-Philomène, Supérieure de l'Ecole ménagère, 1868, Ville. — Darbellay Pierre, 1854, Ville. — Pillet Marie-Louise, 1878, Ville. — Jacquérioz Marie-Louise, 1897, Combe. — Besse Zélia, 1907, Bourg. — Chattron Marie-Hortense, 1871, Bourg. — Palazzo Christina, 1854, Ville. — Morand Amé, 1890, Ville.

Dans la région

Les renards argentés

L'autre jour, sont arrivés les 76 renards argentés au parc de la Société du Renard argenté, à Gryon. Partis du Canada le 13 décembre sur le vapeur « Medinnosa », ils sont arrivés à Anvers le jour de Noël et à Bex le lendemain.

Avant cet arrivage, la Société possédait déjà 200 beaux sujets, c'est dire que le climat de la région convient parfaitement à l'élevage de cette race des carridés.

La crémation à Lavey

Dela Feuille d'Avis d'Aigle: «Sur la proposition d'un conseiller, la municipalité de Lavey consent à mettre à l'étude la construction d'un colombarium au cimetière de Lavey pour recevoir les cendres des nombreux partisans de la crémation que compte la commune et dont le nombre augmentera lorsque sera édifié dans la plaine du Rhône, peut-être, le deuxième crématoire vaudois. N'est-il pas du devoir des communes d'encourager l'incinération des morts ? Elles ne sauront le faire mieux qu'en dotant leurs cimetière d'un colombarium, si modeste soit-il au début ? »

LES MORTS

Le Dr Rudolf Schuler, de Glaris, propriétaire et ancien directeur de la filature de Mels, est mort dans sa retraite de Vordermeggen (Lucerne), à l'âge de 80 ans.

Le défunt était connu dans toute la Suisse orientale comme un bienfaiteur qui avait la main ouverte pour toutes les collectes d'utilité publique. C'est ainsi qu'il a contribué financièrement à la création du sanatorium de Braunwald. Quand il abandonna la direction de l'entreprise de Mels, il créa une fondation en faveur des ouvriers.

Régler son abonnement au plus tôt enlève du souci, évite des remboursements onéreux et simplifie le travail de l'administration du journal.

En Suisse

Le gouvernement grison

Le gouvernement grison élu en avril dernier est entré en fonctions au début de l'an. C'est depuis longtemps la première fois qu'un renouvellement complet a lieu à la suite d'un hasard de circonstances. Le Dr Ganzoni assume la présidence du nouveau Conseil d'Etat. Les départements sont dirigés par : Instruction publique, Dr Ganzoni (radical) ; finances, Dr Hartmann (radical) ; justice et police, Dr J. Vieli (conservateur) ; intérieur : Fromm (radical) ; travaux publics : Huonder (conservateur).

Politique genevoise

Le comité central du parti démocratique a pris position en faveur des deux referendums cantonaux lancés contre la loi sur l'exercice des professions médicales et contre les crédits de chômage votés par le Grand Conseil.

Le Conseil d'Etat après avoir pris connaissance du recours adressé par le Conseil municipal et par le comité référendaire de la commune de Plainpalais a décidé en principe de casser l'arrêté du Conseil municipal approuvant le budget pour 1927, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint lors du vote. Le referendum avait été lancé contre l'introduction au budget d'une rubrique nouvelle portant création d'un poste de sous-chef au service de la voirie. Un complément d'enquête a été ordonné.

L'instruction des piétons

Les accidents de la circulation devenant toujours plus nombreux par suite de l'accroissement rapide du nombre des camions et automobiles, le Conseil communal de Zurich demande un crédit de fr. 8750 pour la publication d'une brochure donnant les règles à suivre pour éviter les accidents sur la route. Cette brochure, élaborée par les autorités de police et scolaires, sera tirée à 25,000 exemplaires ; elle indique particulièrement aux écoliers de quelle façon ils doivent circuler sur la rue.

Les accidents en 1923-25

Le journal mensuel « Les Alpes », organe du Club alpin suisse, vient de publier une fort intéressante statistique sur les accidents de montagne qui se sont produits dans les seules Alpes suisses de 1923 à 1925.

Pendant ces trois années, 112 accidents mortels ont coûté la vie à 138 personnes. Voici la répartition annuelle : en 1923, 33 accidents et 43 morts ; en 1924, 31 accidents, 40 morts ; en 1925, 48 accidents, 55 morts.

Les accidents d'hiver représentent le 13 ½ % de la totalité des drames mortels de la montagne ; dans la très grande majorité des cas, ils sont dus à des avalanches, et l'imprudence et le manque d'expérience n'y sont pour rien.

En ce qui concerne les accidents survenus l'été, ce sont, dans des cas très nombreux, les victimes elles-mêmes qui en sont responsables. Il est effrayant de constater combien de prétendus « alpinistes » ont perdu la vie par la méconnaissance totale des dangers que présente la montagne.

Au cours de ces trois dernières années, ce furent les étrangers, des Allemands et des Autrichiens surtout, qui se montrèrent le plus imprudents. Les deux accidents survenus au Cervin en 1924 à M. le Dr Braun et à l'étudiant munichois Thonner sont, entre autres, attribuables à l'insuffisante préparation de ces alpinistes ; tous deux avaient été avertis des dangers que présentait leur expédition et s'étaient ris des conseils de prudence qui leur avaient été donnés.

Le trafic fluvial de Bâle

En 1926, 274,598 tonnes ont passé dans le port du Rhin de Bâle, ce qui représente une diminution de trafic de 12,000 tonnes comparée aux chiffres de 1924 qui constituaient un record.

Morges-Bussigny

On mande de Berne au « Journal de Genève » :

La direction générale estime que dans la situation où se trouvent actuellement les chemins de fer suisses, ils ne sauraient assumer cette nouvelle dépense.

Le rapport sera soumis au conseil d'administration qui se réunira le 25 janvier.

La retraite de M. Usteri

C'est avec regret que l'on a pris connaissance de la retraite de M. Usteri, pour fin mars prochain, de ses fonctions de président du Conseil de la Banque nationale, décision que l'intéressé justifie par son âge avancé. M. Usteri s'était déjà retiré, pour raisons de santé, du Conseil des Etats ainsi que de la délégation suisse à l'Assemblée de la S. des N. En revanche, on espérait que sa santé lui permettrait de présider longtemps encore aux destinées de la Banque nationale.

M. Usteri fait partie du Conseil de banque depuis la création de cette institution, en 1907. C'est en 1916 qu'il en fut nommé vice-président, lors de la retraite de feu Jean Hirter. Ces deux noms sont indissolublement liés à la réputation si enviable que s'est acquise cet établissement non seulement en Suisse, mais encore dans toute l'Europe.

Vols à la poste

Un sac contenant mille écus, envoyés par la poste de Berne à la Banque nationale suisse à Zurich, a été volé par un employé postal de Zurich. Celui-ci a été rapidement découvert et l'argent récupéré.

— Dans la nuit de la Saint Sylvestre, des voleurs se sont introduits dans le bâtiment de poste de la place Helvetia, à Zurich. Dérangés dans leur travail, ils n'ont pu emporter qu'un fort maigre butin.

Dans la presse

M. Rudolf Vetter quitte la rédaction du « Zuricher Post » et reste à Zurich en qualité de journaliste libre.

M. Haeberlin signera en qualité de rédacteur du « Zurcher Volkszeitung » auquel il collabore depuis près d'un an.

— Le « Bund » annonce que M. G. Landolf entrera le 1er janvier comme rédacteur responsable de ce journal.

— A partir du 1er janvier paraît la « Central-schweizerische Arbeiterblatt », organe du parti socialiste du canton de Lucerne. C'est un quotidien.

— L'« Appenzeller Zeitung » vient d'entrer dans sa 100me année.

Les funérailles de Charles Naine

Une foule énorme a assisté le 31 décembre aux funérailles de Charles Naine à La Chaux-de-Fonds. La « Sentinelle » évalue cette assistance à près de 15,000 personnes. Le Conseil d'Etat de Neuchâtel était présent. Plusieurs discours ont été prononcés à cette cérémonie funèbre. Ont pris la parole entre autres : MM. Edmond Breguet, Henri Perret, pasteur Pettavel, les conseillers nationaux Graber, Grospierre et Huber, etc.

La grippe

Le médecin officiel de la ville de Berne publie un communiqué indiquant que la grippe est en décroissance sensible dans la ville fédérale.

La grippe vient de causer plusieurs décès à Hérisau.

— Par suite de l'épidémie de grippe, les congés de Noël du Technicum de Fribourg ont été prolongés jusqu'au 17 janvier, comme pour les autres établissements officiels d'instruction de la ville de Fribourg.

La grippe sévit également à Soleure.

— A cause de la grippe, les écoles de Fleurier sont fermées.

— Le « Quotidien » apprend de Montpellier que l'épidémie de grippe prend dans cette ville des proportions inquiétantes. 32 décès ont été enregistrés lundi dans la ville seulement.

Le trafic du nouvel-an

Durant les fêtes de l'an, les principales stations des CFF ont enregistré un très fort contingent de voyageurs. Les trains directs sur les artères principales ont dû être doublés. La gare de Berne, pour elle-même, a enregistré un peu plus de voyageurs que l'année dernière.

Navrante histoire !

A Moutier, un gendarme a mené à l'hôpital un pauvre vieillard qui avait passé toute la nuit de Noël sous un arbre avec une veilleuse à ses côtés. Le malheureux était à peu près complètement gelé et sur le point de mourir On a pu cependant le sauver.

Audacieux renards ?

Une jeune fille de Schmitten (Fribourg) fut véritablement attaquée par deux renards affamés et renversée sur le sol. Après une lutte épique, la jeune fille réussit finalement à échapper à ses voraces agresseurs, mais non sans de multiples morsures.

— On croit, dit l'« Indépendant », que l'agression proviendrait de chiens et non de renards.

Triste commencement d'année

A Zollikon (Zurich), le toit d'une maison abritant trois familles a été détruit par un incendie. M. Keller, serrurier, célibataire, 41 ans, a péri dans les flammes. Il avait passé la nuit, en état d'ébriété, dans un local contenant du foin et des copeaux de bois. On pense qu'il aura jeté une allumette enflammée et aura ainsi provoqué l'incendie. Une partie du mobilier a été détruite.

Le boni postal 1926

Bien que les comptes de l'administration des postes suisses ne soient pas encore complètement terminés, on peut déjà dire que cette administration enregistre pour 1926 un boni fort appréciable. Les comptes définitifs de l'administration des postes, télégraphes et téléphones ne seront connus que dans la deuxième quinzaine de février.

Les tragiques représailles de l'Alpe blanche

Le jour de l'an vers midi, une avalanche poudreuse s'est abattue dans la vallée de Paziel près de Zurs dans le Vorarlberg, emportant un groupe de skieurs composé de cinq messieurs et de deux dames de nationalité anglaise, de deux Berlinois et d'un professeur de ski de la région nommé Strolz. Trois secondes plus tard, une seconde avalanche ensevelissait tout le groupe.

Un touriste berlinois et un Anglais ont pu être sauvés. Les huit autres personnes ont péri.

L'avalanche meurtrière a pris naissance au Trittkopf et s'est étendue sur huit cent mètres et sur une largeur de 50 mètres.

Les sept Anglais faisaient partie d'une société ayant loué pour les fêtes l'hôtel « Alpenrose » à Zurs. La dame qui a été sauvée a eu une commotion cérébrale. Le professeur de ski Strolz était de Leth. Les deux Berlinois sont les frères Lœhr dont l'un, sorti indemne de l'aventure, est conseiller d'Etat.

Les excursionnistes avaient été prévenus du danger auquel ils s'exposaient, du fait que de grandes quantités de neige fraîche étaient tombées sur le versant en plein dégel.

LES ACCIDENTS

— Un grave accident d'automobile s'est produit dimanche près de Berne.

La famille du confiseur Bär, à Berne, entreprenait une excursion en automobile lorsqu'à l'Egghölzli, le conducteur vit arriver sur lui une autre voiture. Il essaya aussitôt de l'éviter ; mais, les roues ayant patiné sur le sol gelé, la machine fut projetée contre un arbre de l'allée de Muri et entièrement détruite. Mme Bär et deux de ses filles ont été grièvement blessées. Quant à M. Bär, il s'en tire avec une légère commotion cérébrale. Le chauffeur n'a qu'une blessure insignifiante et le fils de M. Bär est indemne.

Une des jeunes filles Bär est décédée à l'hôpital de l'Ile, à la suite d'une fracture du crâne.

Sa sœur, qui a été transportée avec Mme Bär, au même hôpital, a également une fracture du crâne qui met sa vie en danger.

— Le jeune Joseph Muller, qui, en lugeant dimanche avec quelques amis, est venu se jeter contre une automobile et avait été grièvement blessé, a succombé à Alstaetten (St-Gall).

— En faisant glisser du bois, M. Aloys Pfunder, agriculteur, 66 ans, de Lucerne, a été atteint par une bille de bois et blessé si grièvement qu'il a succombé peu après.

— Mardi matin, à Bâle, une femme a été happée par la remorque d'un tramway et projetée contre le trottoir. La blessée a été transportée à l'hôpital ; son état est grave.

— Un skieur anglais nommé Freser, 26 ans, a fait une chute à la Weissfluh. Il a été transporté à l'infirmerie de Davos où il a succombé. Il était avec sa famille en séjour à Klosters.

Nouvelles de l'Etranger

En Rhénanie occupée

A Kehl, selon Wolff, trois soldats français en état d'ivresse ont obligé un homme qui revenait de son travail à descendre de sa bicyclette, celui-ci les ayant soi-disant invectivés Ils prirent la lanterne de sa machine.

Les soldats en question renouvelèrent leur manœuvre avec un second cycliste qu'ils menacèrent de leurs armes. Mais ce cycliste réussit cependant à prendre la fuite.

La gendarmerie allemande aidée d'un gendarme français, a immédiatement fait poursuivre les soldats, qui ont été conduits au poste.

Le « Mayenzer Anzeiger » signale qu' un nouvel incident se serait produit le 1er janvier. Un officier français du 33me régiment d'aviation aurait frappé un receveur de tramway auquel il demandait de modifier son billet.

Les autorités militaires ignorent tout de cet incident.

A Worzdorf, petite localité du Taunus, un soldat anglais pris de boisson s'était rendu, il y a quelques jours, dans un café de la localité. A la suite d'une discussion dont on ignore la cause, il fut jeté hors de l'établissement par les consommateurs.

Les autorités anglaises ont fait fermer l'établissement jusqu'au 15 janvier.

« L'Action française » condamnée

La « Semaine religieuse » de Paris publie une lettre pastorale du cardinal Dubois, archevêque de Paris qui rappelle l'allocution prononcée par le pape dans le dernier Consistoire. Il définit de nouveau quel doit être le devoir des catholiques en présence d'un document pontifical de cette gravité.

1. Un catholique ne doit pas adhérer à une école qui professe la maxime : « politique d'abord », et fait servir la religion aux intérêts d'un parti politique ;

2. On doit se soustraire et soustraire les autres les jeunes gens surtout, à toute influence dangereuse pour la foi et la morale et nuisible à la formation des âmes ;

3. Il n'est pas permis à un catholique de soutenir, de propager, de lire l'« Action française », telle qu'elle est aujourd'hui dirigée et rédigée ;

4. Les catholiques restent libres de préférer tout idéal politique, toute forme légitime de gouvernement ;

5. Pour la défense de l'Eglise et des libertés religieuses, ils doivent s'unir en dehors de toute considération politique.

Tel est le mot d'ordre pontifical.

— Voilà donc les rédacteurs du « Valais » et de l'« Echo de Sierre » privés de leur lecture de chevet. Quelle infortune !

Le sable mouvant

Le capitaine Malcolm Campbell essayait depuis quelques jours, sur la plage de Pendine (Pays de Galles), son auto de course d'une puissance de 450 CV, avec laquelle il comptait atteindre sur un parcours déterminé une vitesse moyenne horaire de 300 kilomètres.

Les sables sont parfois mouvants sur cette plage de Pendine ; l'autre jour, ils furent particulièrement dangereux. Alors qu'il roulait à grande vitesse, le capitaine Campbell sentit le sol se dérober. Il arrêta la voiture qui commençait à s'enliser ; il sauta du siège et fit appel aux mécaniciens qui accoururent au nombre de six ; mais leurs efforts combinés furent impuissants.

On alla chercher hâtivement un camion automobile pouvant servir de remorque et l'on fit appel à la bonne volonté des habitants du pays ; et tandis que la voiture s'enfonçait peu à peu dans le sable et dans la vase jusqu'à la hauteur du châssis, la remorque et les volontaires firent leur œuvre. Peu à peu la voiture de course fut sortie du sable et on finit par la hisser sur des traverses de bois, à la faire rouler sur un sol dur et à la remorquer au garage où elle fut immédiatement examinée.

« Quelques minutes de plus, dit le capitaine Campbell, et tout le fruit de mes efforts disparaissait dans le sable mouvant. »

La chute des croyances

Du correspondant du « Times » à Addis Abéba :

Deux savants anglais ont étudié récemment la faune des insectes dans la forêt de Jemjem, en Abyssinie. L'un d'eux, M. Omer-Cooper, de l'Université de Cambridge, s'apprêtait à étudier la faune d'un lac marécageux nommé Wouramboulchi quand les habitants de la région le conjurèrent de ne pas s'aventurer sur les bords, car un grand serpent sortirait de la vase et le dévorerait, ce dont ils seraient tenus pour responsables par le gouvernement. M. Omer-Cooper parvint à calmer leurs craintes et, du reste, travailla dans le lac sans être troublé par le serpent. Ce que voyant, les habitants qui avaient offert des sacrifices pour obtenir sa sécurité, vinrent lui offrir du pain et de la bière et lui déclarèrent que désormais ils ne feraient plus d'offrandes au serpent auquel ils cessaient de croire.

Le costume des prêtres lituaniens

La Lituanie paraît être la terre bénie des prêtres politiciens. Depuis 1919, une bonne demi-douzaine d'entre eux sont devenus ministres.

Ces pieux personnages ont adressé il y a quelque temps, une pétition à Mgr Karewic, évêque de Kaunas, dans laquelle ils demandaient de les libérer du port obligatoire du costume ecclésiastique, incompatible avec leurs occupations politiques et leurs obligations mondaines. Les anciens ministres des affaires étrangères ont particulièrement insisté sur la situation délicate dans laquelle ils se trouvent à l'égard des dames.

Des désordres au Mexique

Suivant des nouvelles reçues de Mexico, 200 rebelles ont attaqué les baraquements militaires à Léon dans l'Etat de Guanajuata. Ils ont été repoussés et 10 d'entre eux ont été tués. Un peu plus tard, les autorités de la ville ont arrêté et exécuté sommairement 11 habitants de Léon parmi lesquels se trouvaient six notabilités.

On ajoute qu'une troupe de bandits opérant en ce moment dans le voisinage de Mexico arrête les automobiles et dépouille leurs occupants.

La guerre civile au Nicaragua

Juan Sakasa, chef des libéraux nicaraguaiens, dans un message adressé au « New-York World », dit que le débarquement des marins américains au Nicaragua — qu'il qualifie d'acte de violence — n'était pas justifié, les intérêts étrangers n'étant aucunement menacés au Nicaragua.

Il déclare également que les bruits répandus concernant l'aide apportée par le Mexique au Nicaragua et l'influence bolchéviste dans ce pays, ne sont que de la propagande ennemie.

Le message de d'Annunzio

A l'occasion du Nouvel An, M. Gabriel d'Annunzio a envoyé à M. Mussolini la dépêche suivante :

« 1927, annus mirabilis, Viras, valeas, vincas. »
— Gabriel Nuntius.

(1927, année merveilleuse. Vis, porte-toi bien et sois vainqueur. — Gabriel l'Annonciateur).

Les événements de Chine

Au cours d'une bagarre qui s'est produite à Hankeou, une collision a eu lieu entre marins anglais et soldats chinois. Trois marins anglais ont été tués.

Le correspondant du « Times » à Hankéou écrit que la situation est extrêmement délicate à la suite de l'invasion des concessions étrangères par les bandes. Le commissaire cantonais des affaires étrangères a été informé que s'il ne prend pas des mesures pour parer à cette invasion, l'amiral agira lui-même.

Des manifestations anti-chrétiennes et xénophobes continuent dans l'intérieur de la province du Hou-Peh.

Çà et là

— Le dernier jour de l'an, l'Hôtel de ville de Rouen a été partiellement détruit par un incendie.

— Dans l'île de Sumatra, on signale un sérieux soulèvement communiste (?). Des lignes de chemin de fer et du télégraphe ont été endommagées. Une gare a été démolie. Des maisons de fonctionnaires ont été attaquées et détruites. Des rencontres ont eu lieu avec la force armée et on compte de part et d'autre des morts, dont un officier, et des blessés.

— Le Dr Dornoy, médecin en chef de l'hôpital de Meknès (Maroc), a été tué par un légionnaire ivre qui, après avoir lancé des pierres contre l'automobile du médecin, a tiré sur celui-ci un coup de feu à bout portant au moment où il descendait de la voiture. La mort a été instantanée.

Certains soldats ayant pris parti pour le légionnaire au moment où il était arrêté, ont été, en même temps que le meurtrier, incarcérés dans les locaux disciplinaires.

— L'express de la Mer Noire Bucarest-Constanza a déraillé non loin de la gare de Traja, dans le Dobroudja.

Huit personnes ont été tuées, dont un employé du train.

— Le jardin zoologique de Regent's Park à Londres, vient de perdre Indiavari, le plus gros éléphant, trouvé mort dans son box. Ce pachyderme rapportait de 150,000 à 200,000 fr. en transportant à travers le jardin filles et garçons.

— On annonce la mort du fitaurari Ante Giorgis, ministre de la guerre en Abyssinie. Fitaurari, littéralement « corne de rhinocéros », est le titre du commandant de l'avant-garde de l'armée. Son poste est regardé comme le plus haut de l'Etat après celui du régent.

— Quatorze assistants ont été blessés dont les uns très grièvement au cours de la panique qui s'est produite dans un cinéma de Palerme où un incendie s'était déclaré.

— La vigilance d'un chien a sauvé la vie à 103 personnes, qui, pendant la nuit de Noël, se trouvaient réunies dans une cabane, au sommet du mont Schneeberg (Basse-Autriche). Il s'agissait d'un groupe de skieurs qui avaient décidé de passer la nuit dans un petit baraquement en bois, à 1063 m. d'altitude, afin de se trouver au sommet de la montagne au lever du soleil. Or, vers 2 h. 30 du matin, tandis que tout le monde sommeillait, un commencement d'incendie se déclara, provoquée sans doute par une étincelle du foyer et la cabane n'aurait pas tardé à flamber avant même que les dormeurs se fussent réveillés, si un chien n'avait donné l'alarme, dès que les premières flammes commencèrent à projeter leurs inquiétantes lueurs, en aboyant à pleine voix.

— A la fin de 1925, la population de Rome était de 764,875. Elle atteignait au 31 décembre 1926, 801,000. Tandis qu'en 1925, les naissances furent de 9750 enfants du sexe masculin et de 9179 du sexe féminin, elles furent en 1926 respectivement de 10,100 et de 9500.

— Alors que les habitants du village de Bejderfel près Batroum (Syrie), assistaient aux vêpres, emplissant l'église, et que le prêtre prononçait un sermon, la foudre est tombée sur l'église sous forme de boule de feu.

Faisant le tour de l'église par l'extérieur, le globe de feu y pénétra par la porte, entra par le col d'un jeune homme de 25 ans et sortit par le bas de son pantalon le tuant net. Elle en fit de même sur six autres personnes, leur causant quelques brûlures. Puis le globe de feu disparut jetant à terre évanouis le prêtre et tous les assistants qui ne reprirent connaissance qu'au bout d'une demi heure, lorsque l'odeur délétère que la foudre dégagea s'est dissipée. Les blessés furent transportés chez eux ainsi que le mort. Le prêtre a dû garder le lit quelques heures.

ÉCHOS

Les accidents à Londres.

On vient de publier la statistique des accidents à Londres par la circulation, au cours des neuf derniers mois de l'année 1926 : c'est-à-dire depuis la fin du mois de mars jusqu'au 30 décembre inclus.

C'est une statistique effroyable !

Dans le territoire du comté de Londres (Londres-ville, comté et faubourg) on a enregistré 710 morts et 80,000 blessés. Un quart de ces accidents est causé par des automobiles et des cyclistes imprudents : les autres par les piétons.

Une autre remarque est à faire : sur le total du chiffre des piétons fauchés par la mort, 36,8 % l'ont été par la faute des conducteurs des automobiles, 5,3 % par suite d'accidents survenus aux voitures en pleine vitesse et 47,4 % par l'inadvertance, la légèreté ou l'imprudence des malheureux piétons eux-mêmes.

Un record de rapidité.

A la suite d'un défi lancé par un journal, l'industrie canadienne des lainages vient d'accomplir ce prodige. A 5 heures du matin, 4 moutons furent tondus à Brantford. En moins d'une demi-heure, leur laine fut nettoyée et mise en une cuve de teinture. Puis elle fut cardée, boudinée et tissée. Le drap fut remis à un tailleur qui en confectionna un paletot. Ce paletot, transporté par aéroplane, fut apporté sur le terrain de l'Exposition nationale de Québec et endossé à 6 h. 45 du soir de la même journée par le lieutenant-gouverneur M. Perodeau.

CHRONIQUE SPORTIVE

Le Concours des Pléiades

Le 7me concours de ski des Pléiades, sur Vevey, est fixé au 9 janvier. Il aura lieu sous les auspices du colonel Sarrasin, commandant du 1er corps d'armée ; le colonel Grosselin présidera le jury. Le clou de la journée sera la course de patrouilles militaires sur un parcours de 10 km.

Cours des changes

Communiqué par MM. Closuit & Cie, Banque de Martigny	COURS MOYENS 4 janv.	5 janv.
Paris	20.48	20.45
Milan	23.25	23.08

Madame Adèle CRETTON et famille, à La Bâtiaz, ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de 82 ans, de

Monsieur Emmanuel Cretton

leur époux, père, grand-père et parent.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny jeudi 6 janvier, à 9 h.

Mademoiselle Marie PILLET (sœur de la Charité), à Grenoble ;
Monsieur et Madame Marcel PILLET-GIROUD et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Clovis PILLET-WALD et leurs enfants ;
Monsieur Pierre-Marie PILLET ;
Les familles PILLET-DARBELLAY, ROUX, MONNAY, GIROUD, WOUILLOZ et MATHEY ;

ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Henri PILLET

leur père, beau-père, grand-père, oncle et cousin, enlevé à leur affection le 4 janvier 1927, dans sa 73me année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, vendredi 7 janvier, à 9 h. 30.

Priez pour lui !

La famille L. LAUNAZ, à Vouvry, remercie bien sincèrement toutes les personnes et particulièrement la Société de Musique „La Vouvryenne" qui lui ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de la cruelle épreuve qu'elle vient de subir.

Hôtels Kluser & Mont-Blanc
Jeudi 6 janvier, soir des Rois
dès 15 h. 30
Thé Dansant
ENTRÉE LIBRE
DIMANCHE 9, THÉ DANSANT
Postes à Sion - Tea Room

Boucherie Albert Gaudet
Bd St-Georges 66, Genève, expédie sans frais contre rembours.

Rôti de bœuf	fr.	3.50
Bouilli	»	2.50
Poitrine mouton	»	2.50
Cuisses du pays	»	2.10
Devants	»	1.80

Viande désossée
pour charcuterie de particuliers
Fr. 1.80 le kg.
Expédition - Demi-port payé
Boucherie Chevaline Centrale
Louve 7, LAUSANNE, H. Verrey

Voyageur
actif et honnête est demandé de suite pour visiter clientèle particulière, branche alimentaire. S'ad A. PROVIN, Chemin Pidou 3, Lausanne

IMPRIMÉS
EN TOUS GENRES
Imprimerie Commerciale
Martigny

Madame Veuve C. FOURNIER et famille, à Salvan, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part au grand deuil qui vient de les frapper.

Location de montagnes

La Bourgeoisie de St-Maurice mettra en location par voie d'enchères publiques qui se tiendront à St-Maurice, **Hôtel Dent du Midi**, dès 14 heures, le dimanche 2 janvier 1927, ses montagnes soit: La Giette aux Bourgeois sur Verossaz-Cocorier et Plansapin sur Evionnaz-le-Jorat sur Evionnaz.

Prix et conditions à l'ouverture des enchères.

L'Administration.

Harry PIEL
dans
ZIGANO
le Brigand de
MONTE - DIAVOLO
se révèle supérieur en force et en adresse à
Douglas Fairbanks
ALLEZ EN JUGER AU
Cinéma Royal
Mercredi 5, Jeudi 6 jour des Rois, à 20 h. 30
Jeudi matinée à 14 h. 30
Les enfants ne sont pas admis, même accompagnés des parents.

Demandez les excellents VINS rouges et blancs de la maison
Jules DARBELLAY, à Martigny-Bourg
Spécialité de
Bourgogne, Beaujolais, Macon, St-Emilion, Barbera, etc.
Importation directe des pays d'origine
Livraisons soignées

Agriculteurs, nettoyez vos vaches
avec la
Poudre pour vaches vêlées
la
Pharmacie de l'Abbatiale
PAYERNE WALTHER
Prix du paquet fr. 1.50 — Depuis 10 fr., expédition franco de port et d'emballage dans toute la Suisse
Poudre pour faire retenir les vaches
Prix du paquet fr. **1.30**

Pour les Rois
Voyez les prix avantageux pour toutes
Chaussures / Escompte
GIROUD-VERNAY, Martigny-Bourg

Ne **perdez** plus votre
Temps
à tenir vos comptes vous-même.
Confiez-les à la

Fiduciaire Romande
G. Dupuis, Martigny
Avenue Gare
Tél. 136

La Boucherie
A. Favet
77, Rue de Carouge
GENÈVE
Téléphone Stand **50.47**
expédie par colis postaux, franchise de port à partir de 5 kg., contre remboursement:

Beau bouilli	**2.50**	le kg.
„ roti	**3.—**	le kg.
Graisse rognon	**1.50**	le kg
„ fondue	**1.50**	le kg.
Saucisses choux ou foie	**3.—**	le kg.
Veau 1er choix	**2.50**	le kg.
Poitrine de mouton	**2.50**	le kg

Se recommande.

W F
(dans hexagones)
Marque de la nouvelle colle
Plussolide
Indissoluble, résistant à l'eau chaude et froide
En vente partout

Boucherie Chevaline Lausannoise
Ruelle du Gd-Pont, 18, LAUSANNE - L. Benoit

Bouilli, avec os	le kg.	1.40
Rôti, sans os 1re q.	«	2.40
Salami	»	3.60
Viande fumée	»	2.50
Salamettis, la pièce		0.2
Saucisses à bouillir		0.20

Saucissons mélangé porc, le kg. 2.20. Viande désossée pour charcuterie de particuliers 1.80
Demi-port payé

FIANCÉS
Commandez vos MEUBLES, TAPISSERIE, LITERIE chez
Moret Frères, Martigny-Ville
Facilités de payement

Toujours en vente à prix avantageux
petits porcs
de la grosse race.
Perrig, maison Coquoz, Vernayaz

On demande à acheter env. 50 m3 de
billes de peupliers
carolin ou italien de 4 m. 70 à 5 m. de long. — S'adresser Scierie de Villeneuve

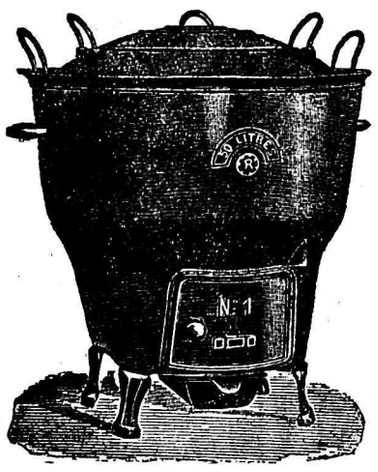

Buanderies
Fabrication suisse très soignée
50 - 75 - 100 - 125 et 150 lit.
Potagers garnis
Calorifères
Pfefferlé & Cie, SION

La Bonne Chaussure à bon marché

Soul. de travail, bien ferré dble semelle	40-46	14.80
Soul. militaires, peau cirée, sans cout. haute tige	40-46	17.80
Soul. milit. VEAU souple, bon ferrage	40-48	22.50
Soul. militaires, peau cirée bien ferré sans cout. p. garçons,	36-39	15.50
Bottines Derby, Box, tal. mi-haut p. dames	36-42	16.50
Bott. Derby, peau cirée p. dame	36-42	13.90
Bott. Derby Box, noir, p. Messieurs, p. dimanche	40-48	16.50
Bottines p. Garçons et Fillettes, peau cirée	27-29	7.90
bonne qualité Bally,	30-35	8.90

Expédition franco à partir de fr. 10.— Echange libre
Demandez notre catalogue illustré Gratis
Maison d'**Expéditionsde Chaussures J. KURTH, Genève**

Donnet-Zedel
Concessionnaire:
à Monthey; M. Mondini
Garage Tél. **132**
Automobiles
Donnet-Zedel S. A.
à Lausanne: Tél. **59.09**
Av. Bergières 24
LA MARQUE QUI MONTE

Sacs de touristes
(nouveau prix)

imperméabilité et solidité garanties; en cas de non-convenance repris au prix payé. Valeur fr. 20.- cédés pour fr. 8.50 contre remboursement
A. RAUCH, SIERRE

Boucherie Rouph
Rue de Carouge 36, Genève
Téléphone Stand 2059
Expédie par retour du courrier

Bœuf à rôtir de 2.50 à 2.60	kg.	
Bouilli depuis	2.20	»
Graisse de rognons	1.50	»
Cuisse ou derrière pr saler	2.20	»
Viande désossée pour charcuterie	2.20	»

A VENDRE
matériel de voiturier
soit: chevaux, chars, voitures, harnachements, etc. Excellente occasion. Ed. Francey, S. A., voiturier, Clarens

F. Gallino & Cie, Martigny
Importation des meilleurs
Vins rouges et blancs
étrangers, 1er choix
Alicante, Chianti, Barbera, Asti, Bourgogne, Beaujolais, etc.
Téléphone **107** Se recommande.

Poudre Della pour nettoyer les vaches vêlées
40 ANS DE SUCCÈS
Dépôt pour le Valais: **Pharmacie DARBELLAY, SION**
Le paquet Fr. 1.50 - Expéditions par retour du courrier

BRUTTIN & Cie
BANQUE
SION
Agence à Monthey
BONS DE DÉPOT à 3 ou 5 ans **5 %**
Comptes à terme et comptes courants aux meilleures conditions
Toutes opérations de banque

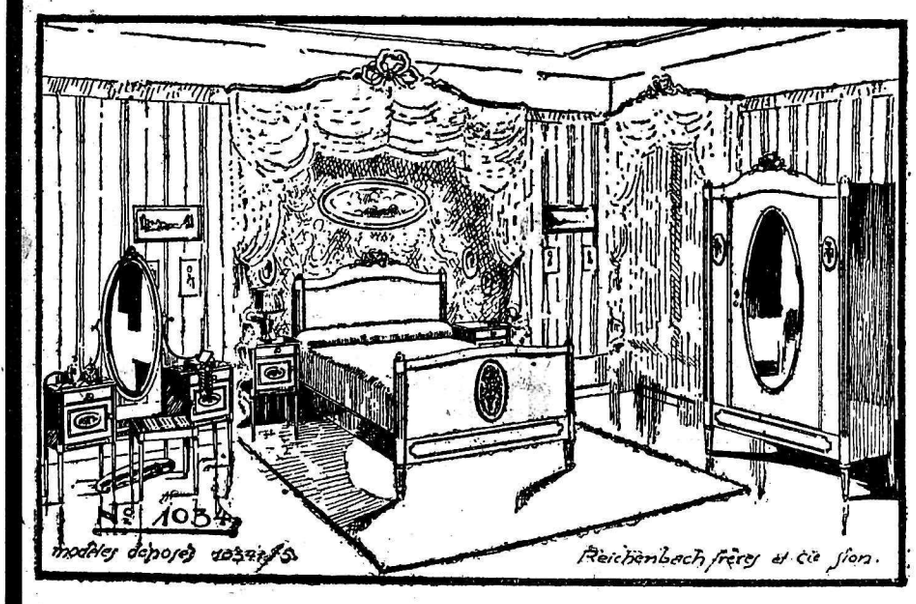

5 % de RABAIS
dès ce jour au
15 Janvier 1927

Bon goût **Elégance**
Exécution soignée **Confort**
Visitez notre EXPOSITION à l'Avenue de la Gare
Prix intéressants
REICHENBACH Frères & Cie, Fabrique de meubles SION

ABONNEMENTS GRATUITS
au „Sillon Romand"

Je suis heureux d'informer mes clients que comme l'an dernier mon fournisseur de Chanteclair et de Lacta a l'amabilité d'offrir un **abonnement au Sillon** à quiconque prend à choix au moins:

1 sac	100 Kg.	**CHANTECLAIR**	
1 „	100 „	**PORÇAL**	
1 „	100 „	**AVO** (farine d'élevage)	
1 „	100 „	**Lacta-Veau**	1 seau 12 litres
	50 „	**Lacta-Veau**	1 seau 5 litres

Je puis recommander aux éleveurs d'employer ces produits **REPUTES ET EXCELLENTS** et **DE QUALITE** et suis à leur disposition pour les inscrire et leur livrer la marchandise extra fraîche, vu sa forte vente

Et. EXQUIS, Sion

La crème **RAS** pour chaussures brille comme nulle autre.

GRUYÈRE
gras, très beau à fr. 2.80, mi-gras fr. 1.90, maigre vieux fr. 1.45 le kg
A. HALLER, BEX

VINS
Malaga
vient d'arriver 100 petits fûts de 16 et 32 lit. au prix de Fr. 35 — et Fr. 65.— (fût d'origine compris). Je reprends les fûts vides respectivement à Fr. 5.— et Fr. 8 —.
A. Rossa, Vins, Martigny

Bureau placement Martigny
place personnel pour hôtels, pensions, magasins, bureaux et privés

Closuit & Cie, Banque de Martigny
MARTIGNY
MAISON FONDÉE EN 1871

PRÊTS sur cautionnement, hypothèques, dépôts en nantissement, polices d'assurance sur la vie, etc.
DÉPOTS à 3 et 5 ans **5 %**
„ à préavis ou bloqués **4 - 4½ %**
En Comptes-Courants 3½ %
Escompte de papier commercial aux meilleures conditions
Envois de fonds en tous pays

Banque Tissières Fils & Cie
Martigny
Nous payons actuellement:
Dépôts à terme 3 à 5 ans **5 %**
Caisse d'Epargne
autorisée par l'Etat et garantie entièrement par dépôts de titres suisses **4¼ %**

Nous faisons aux meilleures conditions:
Prêts hypothécaires et sur billets
Comptes-courants commerciaux
Crédits d'entreprises et constructions
Avances sur titres - Envois de fonds en tous pays
Changes aux conditions les plus réduites
Déposez vos fonds et traitez vos affaires dans les banques valaisannes.

VINS
A. ROSSA, MARTIGNY
VINS EN GROS
Maison avantageusement connue parmi les principaux établissements du canton.
Nombreuse et fidèle clientèle
IMPORTATION DIRECTE
de toutes les qualités des vins demandés pr la consommation dans la région
Fournisseur: des Hôtels, Instituts-Collèges, Hôpitaux, Coopératives, Restaurants, Cafés, Pensions, Consommations, particuliers.
PRIX MODÉRÉS
MAISON DE TOUTE CONFIANCE
A. ROSSA, Vins, Martigny

Industriels Commerçants Hôteliers Sociétés

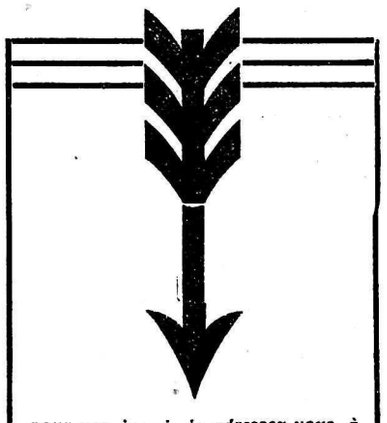

pour vos imprimés adressez-vous à l'Imprimerie Commerciale, Martigny
Exécution soignée